



Collège Léon-Marie FOURNET
Jassans - Riottier

Note d'informations aux familles n°1

Septembre 2026



Madame, Monsieur,

L'ensemble des personnels du collège Léon-Marie FOURNET souhaite la bienvenue à tous nos nouveaux élèves et leurs familles à qui nous saurons faire un bel accueil.

En diffusant une note d'informations à la rentrée et avant chaque période de vacances, nous vous signalons régulièrement les événements qui jalonnent l'année scolaire dans notre collège.

Coordonnées du collège :

Collège Léon-Marie FOURNET – 290 rue du collège – 01480 JASSANS-RIOTTIER

Téléphone : 04.74.09.86.40

Adresse électronique : ce.0011193s@ac-lyon.fr

Ouverture de l'établissement :

Pour d'évidentes raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas "stationner" devant et aux abords de l'établissement. Dans ce sens, les élèves accèdent au collège par le portail principal en face du parking giratoire à partir de 7h35 et avant chaque heure de cours. Ils en sortent selon les emplois du temps et les régimes de sortie de chacun. **Pour les élèves qui, selon leur emploi du temps et avec votre accord, quittent le collège avant 16h45, nous vous demandons de veiller à ce qu'ils soient pris en charge afin d'éviter les effets de groupes qui peuvent parfois engendrer des incivilités ou mises en danger aux abords du collège, gymnase ou en ville.**

Le standard téléphonique est joignable de 7h30 à 17h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 7h30 à 12h00 le mercredi.

Composition de l'équipe non enseignante :

Principal	M. PLANUS	Pilotage, organisation générale Collège
Principale adjointe	Mme LAVADOUX	Gestion organisationnelle et pédagogique
Secrétaire générale	Mme BENADDA	Gestion administrative matérielle et financière, comptabilité
Directeur SEGPA	M. GONTARD	Gestion organisationnelle et pédagogique Segpa
CPE	Mme DE GRAEVE	Bien être au collège, vie scolaire de l'élève, absences
Secrétaire d'intendance	Mme LOCATELLI Mme DUTAYE	Gestion administrative matérielle et financière
Secrétaire de direction	Mme CHEMOUL	Gestion administrative de la scolarité des élèves, renseignements
Infirmière scolaire	Mme DUFRESNE	Informations, problèmes de santé
Assistante sociale	Mme CHRISTOPHE	Difficultés sociales, aides
Psychologue Educ Nat	Mme CHOURY	Qualité de vie au collège, besoins particuliers, orientation

Organisation générale du collège :

- 22 classes pour 530 élèves

Structure classique	4 classes de 6° / 4 classes de 5° / 5 classes de 4° / 5 classes de 3° dont 1 prépa-métiers
Structure SEGPA	1 classe de 6° / 1 classe de 5° / 1 classe de 4° / 1 classe de 3°

- 80 personnels environ : Direction (4), Administrative (3), Médico-social (3), Vie scolaire (7), Enseignants (42), AESH (5), Agents département (13 accueil, polyvalents, maintenance, cuisine)

Rentrée septembre 2026

Dates	Niveaux	Horaires	Contenus
Mardi 1 ^{er} septembre	6° uniquement	8h00-16h45	Accueil par la Direction, les Professeurs Principaux et les équipes pédagogiques
Mercredi 2 septembre	5°, 4°, 3° uniquement	8h00-12h00	Accueil par la Direction et les Professeurs Principaux
Jeudi 3 septembre	Tous	8h00-16h45	Cours selon l'emploi du temps

- Les emplois du temps distribués le jour de la rentrée sont provisoires pour les deux premières semaines jusqu'au lundi 14/9.

- Tous les élèves peuvent manger au restaurant scolaire dès le premier jour, la régularisation des inscriptions s'effectue au secrétariat de gestion quand les emplois du temps sont définitifs le 14 septembre.

Trimestres scolaires

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Mardi 1 septembre – Vendredi 20 novembre	Lundi 23 novembre – Vendredi 5 mars	Lundi 8 mars – Début juin 3° / Mi-fin juin 6°, 5°, 4°

Conseils de classe : Fins de journée après la fin du trimestre avec arrêt progressif des évaluations et appréciations

Réunions de rentrée

Niveau 6° : Jeudi 10/9

18h00 : Accueil professeurs principaux / 19h00 : Plénière Direction – Salle restaurant scolaire

6A	6B	6C	6D	6E
Mme PONCET	Mme LAPALUS	Mme GONTHIER	Mme CHAMBARD	Mme DELOLM
S 440	S 200	S 206	S 203	S 207

Niveau 5° : Mardi 15/9

18h00 : Accueil professeurs principaux / 19h00 : Plénière Direction – Salle restaurant scolaire

5A	5B	5C	5D	5E
Mme BUISSON	Mme LOISEL	Mme COLLOMB	Mme LEGALLAIS	Mme GIUA
S 410	S 213	S 302	S 223	S 225

Niveau 4° : Mardi 15/9

18h00 : Accueil professeurs principaux / 19h00 : Plénière Direction – Salle restaurant scolaire

4A	4B	4C	4D	4E	4F
Mme WEYMAN M. DUMONT	Mme MARTIN- LOPEZ	Mme DUMONT	Mme GUIMET	Mme LEONARDI	Mme FOURNIER
S Atelier	S 304	S 201	S 219	S 306	S 211

Niveau 3° : Lundi 21/9

18h00 - Direction + Professeurs principaux - Salle restaurant scolaire

Réunions parents professeurs

Niveau 6° : Mardi 15/12 | Niveau 5° : Lundi 11/1 | Niveau 4° : Jeudi 21/1 : Organisation à venir

Cérémonie républicaine de remise des Diplômes 2026 + Parcours méritants

Vendredi 13/11 – 18h00 en présence des lauréats, de leurs familles et des équipes du collège

Stages en entreprises :

3°Générale	11 au 15 janvier / Rapport de stage avant le 5 février / Soutenance entre le 8 et 19 mars
3°PM	16 au 21 novembre / 1 au 5 février / 24 mai au 4 juin
3° SEGPA	23 novembre au 5 décembre / 18 au 29 janvier / 22 mars au 3 avril
4° SEGPA	8 au 12 mars / 10 au 14 mai
Autres	Niveaux 3° et 4° selon projets et besoins élèves

Niveau 3°

Diplôme national du brevet (séries générale et professionnelle) - DNB

Préparation à l'examen :

Brevet blanc Lundi 5 et mardi 6 avril 2027

Oral blanc mercredi 19 mai

Devoirs communs (selon matières et niveaux)

Epreuves finales

Epreuve orale : Mercredi 16 juin

Epreuve écrites : Jeudi 24 (Français), vendredi 25 (Hist-Géo-EMC) et lundi 28 juin (Sciences – Maths)

Certification de Formation Générale CFG : Jeudi 17 et vendredi 18 juin (à confirmer)

Orientation : Entretiens individuels d'orientation concertée (élève, famille, professeur principal, psy EN, DACS, Direction)

3A	3B	3C	3D	3E	3F
V 15/1	J 28/1	M 2/2	M 26/1	J 4/2	M 12/1
Mme BOURDIN	M. DEBOT	M. PELCAT	M. PETOT	Mme DI CARLO	Mme LEVEQUE

Organisation à venir

Elections

Elèves délégués de classe + CA
Lundi 5 au vendredi 9 octobre

Parents + personnels CA
Vendredi 9 octobre

Elèves du CVC
Jeudi 8 octobre

Bourses 2026-2027

Les dossiers sont automatiquement étudiés pour les familles qui avaient consenti à l'étude automatique du droit à bourse l'année dernière. Les nouvelles demandes seront étudiées d'ici le 16 octobre pour les familles qui ont accepté cette année l'étude du droit à bourse lors de l'inscription en juin. Il est encore possible de faire une demande de bourses avant le 16/10 sur teleservices.education.gouv.fr. Contactez secrétariat gestion si besoin

Pronote + ENT (Espace Numérique de Travail)

<https://leonmariefournet.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Outils de communication et de gestions indispensables : informations, travaux, dossiers, cahier de texte (en complément du cahier de texte papier élève prioritaire) suivi des élèves par Pronote (emploi du temps, bulletins trimestriels, absences, notes, compétences, punitions, ...) Les codes d'accès (identifiants et mots de passe) restent ceux de l'année dernière pour les élèves cette année en 5°, 4° et 3°. Pour les élèves de 6°, les codes Educonnect ont été distribués à la rentrée. Pour tous les parents, les codes d'accès sont les codes Educonnect déjà en leur possession. S'adresser au secrétariat pour tout problème de connexion si besoin.

Niveau 6°

- Une demi-journée d'intégration-cohésion (activités en lien avec les programmes) sera organisée le vendredi 11 septembre sur le site du parc de loisirs de Jassans. Les élèves répondront en petits groupes à des défis pédagogiques dans différentes matières. Ils seront encadrés pour cela par le professeur principal de la classe et des membres des équipes pédagogiques et éducatives.

- Une prise en mains de l'outil numérique a été planifiée dès le premier jour de rentrée. Chaque élève a pu apprendre à se connecter au réseau pédagogique, à l'ENT (Espace numérique de travail), à gérer ses identifiants et mots de passe

Ils pourront ainsi répondre plus sereinement aux questions lors des évaluations nationales qui auront lieu en septembre sous ce format numérique. (1 créneau en français + 1 créneau en maths – Voir Pronote)

Dispositif "Silence on lit " :

Tous les jours, sur le créneau S2 (14h40 -14h35), les élèves sont invités à lire silencieusement d'un livre de leur choix en leur possession pendant 10 minutes environ. Début de l'activité le lundi 14/9.

L'association sportive :

Des activités sportives sont proposées aux élèves dans le cadre de l'UNSS (Union nationale du Sport Scolaire). Les activités (Escalade, Badminton, Gymnastique, Tennis de table, Volley,) sont encadrées par les professeurs d'EPS. Les inscriptions via un document d'informations se font auprès du professeur d'EPS de la classe. Le début de l'année AS est fixé au lundi 14 septembre. En complément, une présentation des activités sera organisée pour les 6° lors de la journée du sport scolaire le mercredi 16 septembre.

Carnet de correspondance.

C'est un outil individuel, indispensable car il permet un dialogue avec les familles. Chaque élève doit l'avoir dans son cartable. Il doit être à jour de signatures et rester en bon état (photo, couverture, emploi du temps...)

Ce carnet est aussi à votre disposition si vous désirez nous communiquer une information, demander un rendez-vous à un enseignant ou un personnel de direction.... Il est important de le consulter quotidiennement pour avoir accès aux renseignements dont vous avez besoin ou/et prendre connaissance des informations pouvant y être inscrites.

C'est aussi dans ce carnet que figure le règlement intérieur du collège, ensemble des règles de vie auxquelles les élèves doivent se conformer.

Pour cela, les élèves doivent présenter leur carnet de correspondance aux assistants d'éducation lorsqu'ils passent le portail en entrant et sortant du collège sauf à 16h45.

Le foyer socio-éducatif des élèves :

Le FSE est une association qui a son siège au sein de l'établissement mais qui ne dépend pas de l'établissement. Il est géré par un bureau composé de personnels (autres que le chef d'établissement) et éventuellement d'élèves. Le FSE a pour objectifs de développer la socialisation, les notions de solidarité, de citoyenneté, de responsabilité... par la pratique d'activités diverses comme l'organisation d'activités sur le temps extra- scolaire (clubs, animation, études...) et l'aide financière des projets de sorties et de voyages sur l'année scolaire. L'adhésion au foyer n'est pas obligatoire mais souhaitable car l'élève s'implique et s'identifie ainsi davantage au collège, participe de manière coopérative à toutes les actions réparties équitablement sur tous les niveaux. Le bulletin d'informations a été distribué à chaque élève le jour de la rentrée.

Vie Scolaire :

- Absences ou retards

Ils doivent être signalés au bureau des assistants d'éducation AED (appels téléphoniques ou par mail : vie-scolaire.0011193s@ac-lyon.fr) puis régularisés par le carnet de correspondance (Billets roses détachables). Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaires. Lorsque vous devez récupérer votre enfant au Collège en dehors du cadre des régimes de sorties, vous devez signer le cahier de décharge à l'accueil.

- Régimes de sorties

Régime 1 de couleur Verte : L'élève est autorisé à entrer et à sortir du collège selon son emploi du temps habituel et ce même en cas de modification sans nécessiter la signature de la famille

Régime 2 de couleur Jaune : L'élève est autorisé à entrer et à sortir du collège selon son emploi du temps habituel et en cas de modification lorsque celle-ci est connue de la veille. (Cf Pronote)

Régime 3 de couleur Rouge : L'élève reste au collège de 8h00 à 16h45 indépendamment de son emploi du temps et des éventuelles modifications

- Pause méridienne

Les élèves peuvent s'inscrire aux ateliers gratuits proposés par exemple : activités de l'association sportive, journal du collège, activités CVC,

- Remarques

Dès que l'élève se trouve en dehors de l'enceinte du collège, il est sous la responsabilité des parents.

En cas d'absence de cours un après-midi, l'élève ne peut quitter le collège (quel que soit son régime de sortie) qu'à partir de 13h45 (après le repas de midi). Si un parent souhaite le récupérer avant 13h45, il doit venir signer le cahier de décharge à la vie scolaire (le repas sera néanmoins facturé).

L'assurance scolaire :

Les attestations d'assurance demandées lors des inscriptions sont à rendre rapidement aux professeurs principaux.

Restaurant Scolaire :

La cuisine est réalisée sur place par M. GOBET (Chef restauration) et son équipe à partir de produits locaux majoritairement. Une commission restauration se réunit 2 fois dans l'année en présence des délégués élèves, des personnels du collège (direction + restauration), de parents volontaires et des représentants du département. Tarif au forfait 1 à 4 jours : 4,45 € / Tarif à l'unité : 5,30 €

Conseil de la Vie Collégienne :

Le CVC est une instance qui permet de connaître les idées, propositions et avis des élèves sur le quotidien afin d'améliorer le cadre de vie dans l'établissement et de se sentir bien dans le collège. Il est composé d'élèves et d'adultes volontaires (direction du collège, des enseignants, des personnels de la vie scolaire, des agents techniques, des parents d'élèves, des élus locaux, ...). Par exemple, il a organisé différentes actions sous la responsabilité des élus élèves dit référents, guidés par des adultes du collège : Fête du printemps, journée de Noël, clubs, actions de solidarité,

Devoirs faits : Aide aux devoirs

Le dispositif devoirs faits est prévu dans les emplois du temps et est obligatoire pour les élèves de 6° qui sont encadrés par des enseignants, ou AED pour débiter les devoirs (leçons, recherches, exercices, ...) et travailler la méthodologie.

Transports scolaires :

Les inscriptions sont à remplir directement par internet : <https://www.laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/transport-scolaire-de-lain/>

Fonds social

En cas de difficultés financières pour régler la restauration scolaire ou certaines actions pédagogiques, les familles prennent contact avec la secrétaire générale de l'établissement ou l'assistante sociale. L'aide accordée par le collège s'effectue en toute discrétion.

Sécurité

Plan particulier de Mise en Sécurité (catastrophe naturelle, intrusion, attentat, ...) - Incendie

Des exercices obligatoires de confinement ou d'évacuation ont lieu durant l'année scolaire selon des procédures dictées par le Ministère de l'Education Nationale et relayées au sein des Collèges (Conseil d'Administration et informations parents). Des exercices sont effectués tout au long de l'année. Pour des raisons d'efficacité, les dates et créneaux des alertes sont choisis par la Direction et ne sont pas communiqués aux personnels et aux parents d'élèves.

Accueil

À votre arrivée au Collège (Portillon-Interphone), nous rappelons que vous devez vous diriger vers l'accueil où l'agent d'accueil vous demandera votre identité selon les consignes obligatoires de sécurité

Stationnement

La sécurité autour des établissements scolaires reste une priorité forte. Les risques de la circulation et le plan Vigipirate attentats nous imposent une conduite et une attitude responsables et respectueuses du code de la route.

Examens 2026 : Félicitations à tous les lauréats

Diplôme National du Brevet - Série Générale : Admis 92 élèves sur 112 soit 82,1% (Académie 84,5%) / 62 % des élèves présentés ont obtenu une mention. Assez Bien (>12/20) : 25%, Bien (>14/20) : 17%, Très bien B (>16/20) 10%, Très bien avec félicitations du jury (>18/20) 10%

Diplôme National du Brevet- Série Professionnelle : Admis 26 élèves sur 33 soit 78,8% (Académie 66,4%), 36% des élèves ont obtenu une mention : Assez Bien (>12/20) : 24%, Bien (>14/20) : 12%

Certification de Formation Générale : Admis 19 élèves sur 19 soit 100 %

Orientation 2026 fin de 3°:

Tous les élèves de 3° ont obtenu une orientation en accord avec leur projet de formation avec 67% d'entre eux en voie générale et technologie, 33% en voie professionnelle (CAP ou Bac professionnel). Une situation reste encore en suspens pour la voie professionnelle (places disponibles ou redoublement). Bonne continuation de formation et de vie à tous nos anciens élèves !

Calendrier scolaire de l'année 2026-2027 (Académie de Lyon zone A)

Vacances scolaires

Toussaint : Du vendredi 16 octobre 2026 soir au lundi 2 novembre 2026 matin

Noël : Du vendredi 18 décembre 2026 soir au lundi 4 janvier 2027 matin

Hiver : Du vendredi 12 février 2027 soir au lundi 1 mars 2027 matin

Printemps : Du vendredi 9 avril 2027 soir au lundi 26 avril 2027 matin

Été : Le vendredi 2 juillet 2027 soir

Dates et repères

11 novembre 2026 : Mercredi

Lundi de Pâques 2027 : 29 mars

1er et 8 mai 2027 : Samedi

Ascension 2027 : 6 au 9 mai

Lundi de Pentecôte 2027 : 17 mai

Fédération de Parents d'Elèves - Délégués au Conseil d'Administration :

Vous pouvez transmettre vos questions concernant la vie et le fonctionnement du Collège aux élus représentants parents FCPE :

Elections pour le conseil d'administration le vendredi 9 octobre. Contact : fcpe.college.jassans@gmail.com.

Assemblée générale : Mardi 22 septembre – 18h00 – Salle Pierre PERNET du collège

Bonne rentrée et bonne année scolaire à tous.

La prochaine note d'informations sera diffusée avant les vacances d'automne.

Les équipes du
Collège

C. DE GRAEVE
CPE

JC. GONTARD
Directeur Segpa

N. BENADDA
Secrétaire générale

A. LAVADOUX
Principale adjointe

J. PLANUS
Principal

